

### Enquête mobilité - 020-2022-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Enquête mobilité » dont la finalité est de connaître les habitudes des salariés concernant leurs trajets domicile-travail afin d'évaluer les besoins et de chiffrer l'éventuel coût du forfait mobilités durables pour l'entreprise.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom, prénom -

Vie personnelle : Moyens de déplacement pour effectuer le trajet domicile-travail - Nombre de kilomètres effectués pour se rendre sur le lieu de travail et temps de trajet

Données de localisation : Département du lieu de travail

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 7 mois

L'accès aux données est réservé :

Le référent RSE de la MSA Alpes du Nord

La Responsable RH de la MSA Alpes du Nord

Le CODIR de la MSA Alpes du Nord

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord

- Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord

- Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord  
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

-Consentement

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) \_ 3, Place de Fontenoy TSA \_ 80715 \_ 75334 PARIS CEDEX07**